

Development Institute – Paris

Logistics & Seminars

Droit de l'Internet Mobile

Mercredi 25 Avril 2001

8h30 – 9h00 : Accueil des participants

Président de journée : Emmanuel Michau, Avocat, CABINET MICHAU

9h00-10h00 : Didier Chauveau, Prospective et Nouvelles Technologies, ART

Comment assurer votre conformité juridique avec les règles anti WAP lockage de l'ART

- * Quels sont les 12 « principes » proposés par l'ART concernant l'interdiction du WAP lockage ?
- * Quels sont les risques encourus ?
- * Quelles sont les recommandations de l'ART pour favoriser le développement de l'Internet mobile ?

10h00-11h00 : Emmanuel Michau, CABINET MICHAU

Quel cadre juridique appliquer à l'Internet mobile ?

- * Quelles sont les spécificités juridiques de l'aspect mobile de l'Internet ?
- * Panorama et actualité des droits applicables et des compétences juridictionnelles
- * Quels sont les risques propres à l'Internet mobile ?

11h00-11h30 : Pause café

11h30-12h30 : Emmanuel Michau, CABINET MICHAU

Maîtriser les dernières règles juridiques encadrant la confidentialité des données collectées sur l'Internet mobile

- * Identifier les exigences à venir de la CNIL en matière de données personnelles collectées
- * Evaluer les évolutions possibles de la loi Informatique et Libertés

12h30-14h00 : Déjeuner

14h00-15h00 : Paul Lippens de Cerf, Avocat, CABINET DEKEYSER & ASSOCIES, et Laurent Colin, Division France, WEBRASKA MOBILE TECHNOLOGIES

Comment gérer la confidentialité des WAP Location Based Services ?

- * Qui est propriétaire des informations liées à la localisation des salariés et clients utilisateurs de l'Internet mobile ?
- * Comment protéger la vie privée des utilisateurs de l'Internet mobile ? Quels sont les textes en vigueur ?

TABLE RONDE

15h00-16h30 : Corine Coscas, Responsable Juridique de l'Internet Mobile, BOUYGUES TELECOM ; Cristina Guttuso, Responsable Juridique Networks, France et Afrique du Nord et de l'Ouest, NOKIA ; Antoine Dubosq, Directeur Général, WAPPUP & Oscar Olague, Business Development Director, BULL SA

Comment réussir à faire respecter les droits, devoirs et obligations des différents acteurs de l'Internet mobile ?

- * Identifier clairement les partenaires des opérateurs et les responsabilités de chacun
- * Comment organiser contractuellement les devoirs de chaque acteur ?
- * Quels sont les risques de report de responsabilité en cas de litige ?
- * Où en est la jurisprudence ? Faut-il une régulation du contenu ?

16h30-17h00 : Pause café

17h00-18h00 : Nathalie Plouvier, Responsable Juridique, JET MULTIMEDIA

Peut-on appliquer la Loi Trautmann à l'Internet mobile ?

- * Quelles sont les obligations des fournisseurs d'accès, hébergeurs et éditeurs ?
- * Quelles sont les relations actuelles entre les différents acteurs ?
- * Comment évoluer vers des rapports contractuels entre ces différents acteurs ?
 - Quelles sont les clauses contractuelles à étudier en détail ?
 -

18h : Fin de la première journée

Development Institute – Paris

Logistics & Seminars

Droit de l'Internet Mobile

Jeu

8h30 - 9h00: Accueil des participants

Président de journée : Yvonne Letor, Tax Compliance and Policies Manager, BELGACOM

9h00-10h15 EXPERIENCE ETRANGERE : SONERA CORPORATION : Maire Laitinen, Group General Counsel, SONERA CORPORATION - FINLANDE

Return of experience from a leader of the Mobile Internet , SONERA:

- * What are the key success factors of Sonera? What kind of services are proposed?
- * Who is the main target of Sonera and how did they reach it?
- * Which responsibilities does Sonera have toward e-business firms?
- * Deal with contractual relations between the different actors in Finland
- * What point of contention can appear on the type of content spread on the mobile internet
- * Deal with those points of contention in Finland

10h15-11h00 : Catherine Jouguelet, Avocat Département Propriété Intellectuelle, CABINET LOVELLS

Comment appliquer les règles relatives aux droits d'auteur et de diffusion sur l'Internet mobile ?

- * Quels contenus relèvent des droits d'auteurs ?
- * Maîtriser les liens entre droits d'auteurs et droits de diffusion
- * Comment gérer contractuellement ces droits
- * Identifier le panorama des sanctions en cas de violation des textes. Quels sont les textes à venir ?

11h00-11h30 : Pause café

11h30-12h30 :

Garantir la validité juridique de vos actions de m-publicité

- * Identifier les pièges du spamming. Avantages et limites de l'opt in et opt out
- * Quelles sont les exigences légales relatives à la fixation des prix, réduction et promotions ?
- * Définir les modalités pratiques de prévention et de résolution des litiges

12h30-14h00 : Déjeuner

14h00-15h00 : Emmanuel De Groote, Compliance Officer, EUROCLEAR BANK

Comment rédiger vos contrats de vente sur l'Internet mobile ?

- * Identifier les différents acteurs qui interviennent lors de la signature d'un contrat ainsi que la responsabilité de chacun
- * Appliquer la directive e-commerce
- * Quelles sont les clauses clés à ne pas oublier ? Gérer le caractère immatériel de la transaction

15h00-16h00 : Jacques Schumacher, Responsable Commerce et Moyens de Paiement Electronique, CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE

Assurer sécurité et confidentialité de vos paiements sur l'Internet mobile

- * Maîtriser les dernières avancées légales en matière de cryptologie
- * Quels sont les nouveaux moyens de paiement sur mobile?
- * Comment le bi-fente peut-il devenir un standard pour les transactions sur l'Internet mobile
- * Envisager les solutions pour limiter la fraude

16h00-16h30: Pause café